

Si vous ne visualisez pas ce mail correctement, [suivez ce lien](#)

Pour être sur(e) de recevoir la newsletter de RAM, ajoutez l'expéditeur dans votre carnet d'adresses.

La Ram accompagne les créateurs d'entreprise.
Si cette newsletter ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).



Mars 2018

Suppression du RSI, conséquences ?

SÉCURITÉ SOCIALE INDÉPENDANTS

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le régime social des indépendants (RSI) est supprimé et adossé au régime général avec une période de transition de 2 ans.

Jusqu'au 1^{er} janvier 2019, les créateurs d'entreprises continuent de choisir leur organisme conventionné pour gérer leurs remboursements de soins.

Courant 2020, les indépendants seront tous gérés au sein des caisses primaire d'assurance maladie.

[En savoir +](#)

La Ram continue d'accompagner les porteurs de projet



Dans ce contexte, La Ram continue d'accompagner les porteurs de projet sur leur future protection sociale :

- interventions dans les réseaux d'accompagnement
- communauté en ligne dédiée
- inscription à un parcours comprenant 3 newsletters
- possibilité d'être rappelé
- formulaire de contact
- web conférences

[Contactez votre animateur de réseau](#)

Web conférences

Demain je crée mon entreprise, quelle sera ma protection sociale ?

[En savoir plus](#)



Destinées aux porteurs de projet ou aux créateurs récemment installés, ces web conférences ont déjà rassemblé plus de 1000 participants et permis de répondre aux questions fréquemment posées :

- Conséquences de la suppression du RSI ?
- Qui seront mes interlocuteurs pour ma protection sociale ?
- Quelles seront les démarches obligatoires à effectuer ?
- Comment serai-je couvert en cas d'arrêt de travail ?
- Comment serai-je couverte en maternité ?
- ...

[En savoir plus](#)

Amélioration de l'indemnisation des arrêts de travail des artisans et commerçants



Une amélioration de l'indemnisation a été apportée aux arrêts de travail prescrit à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le délai de carence a été réduit sous certaines conditions.

[En savoir plus](#)

[Site Internet](#)



[Communauté des créateurs](#)

[Vous désabonner de notre newsletter et de nos flashs infos.](#)